



**Conférence des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr. limitée  
25 septembre 2014  
Français  
Original: anglais

---

**Conseil du commerce et du développement**

**Soixante et unième session**

Genève, 15-26 septembre 2014

**Projet de rapport du Conseil du commerce et du  
développement sur sa soixante et unième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 15 au 26 septembre 2014

**Additif**

**Table des matières**

	<i>Page</i>
Résumé du Président .....	2
Suite donnée au rapport du Corps commun d'inspection et conclusions concertées de la vingt-sixième session extraordinaire du Conseil du 6 juillet 2012 .....	2



## Résumé du Président

### Suite donnée au rapport du Corps commun d'inspection et conclusions concertées de la vingt-sixième session extraordinaire du Conseil du 6 juillet 2012

(Point 12 a) de l'ordre du jour)

1. Le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a informé les États membres des progrès que le secrétariat avait accomplis dans la mise en œuvre du plan de travail adopté par le Conseil du commerce et du développement à sa cinquante-neuvième session, et a indiqué les mesures et initiatives précises prises par le secrétariat dans le sept volets du plan de travail. Il a mentionné les mesures supplémentaires mises en œuvre par le Secrétaire général de la CNUCED depuis 2013 afin de créer une culture d'amélioration permanente au sein du secrétariat, notamment les dispositions visant à poursuivre la mise en place du cadre de gestion axé sur les résultats et à renforcer la responsabilité interne.
2. De nombreuses délégations se sont félicitées des efforts déployés et de la détermination affichée par le Secrétaire général en vue d'améliorer la gestion et l'administration de la CNUCED.
3. Le représentant d'un groupe régional a demandé que la mise en œuvre du plan de travail fasse l'objet d'un suivi attentif et régulier et que le Conseil en soit informé périodiquement à ses sessions jusqu'à la tenue de la quatorzième session de la Conférence en 2016.
4. Le représentant d'un autre groupe régional et une délégation ont souligné que les sessions du Conseil devraient être consacrées à des questions de fond, qui revêtaient davantage d'intérêt et d'importance pour les pays en développement.
5. Les représentants de certains groupes régionaux ont jugé important d'améliorer la gestion axée sur les résultats et de renforcer la fonction de contrôle. Un représentant a demandé instamment au secrétariat de préciser les mesures concrètes à appliquer et les délais à respecter pour la mise en place du cadre de gestion axé sur les résultats. Le représentant d'un autre groupe régional a fait observer que des ressources suffisantes devraient être allouées aux fonctions de contrôle et d'évaluation afin d'améliorer la prise de décisions et la responsabilité.
6. Des délégations se sont félicitées des efforts déployés pour améliorer la communication, notamment grâce à une meilleure utilisation des statistiques publiées sur Internet. D'autres délégations ont prié la CNUCED de publier un annuaire répertoriant les membres du personnel. Le représentant d'un groupe régional a demandé instamment à la CNUCED d'optimiser la diffusion d'informations aux États membres sur le Portail des représentants.
7. Le représentant d'un groupe régional a recommandé au secrétariat de réduire la diffusion des exemplaires papier des publications, d'envisager de produire davantage de publications semestrielles et d'améliorer la présentation des publications. Les représentants de certains groupes régionaux ont encouragé le secrétariat à veiller à une plus grande cohérence, surtout concernant les publications phares. Une délégation a déclaré qu'il n'était pas possible de compter sur la seule diffusion électronique des publications de la CNUCED car tous les pays ne possédaient pas les mêmes capacités en matière d'accès à Internet.
8. Le représentant d'un groupe régional a encouragé la CNUCED à accroître les synergies entre ses trois piliers sur les plans interne et externe, et a demandé instamment que tout double emploi soit évité, en particulier dans les activités d'assistance technique.

9. Le représentant d'un groupe régional a encouragé le secrétariat à améliorer la gestion des ressources humaines de manière plus systématique, efficace et transparente, au-delà des questions de représentation géographique et de représentation des sexes, et à continuer d'améliorer la transparence et la communication avec les États membres à ce sujet. Les représentants d'autres groupes régionaux souhaitaient avoir des statistiques et des objectifs en matière de représentation des sexes et de représentation géographique, et un représentant a prié le secrétariat d'utiliser des indicateurs de résultat afin de montrer les progrès accomplis dans ce domaine.

---